

Réf: Dossier N° 119308

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AIGLE VISION & DIVERS »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON ACADEMI, PRES DU COLLEGE VINCENT LE LEADER,  
Lot 181, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIGLE VISION & DIVERS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- OPTIQUE
- DIVER  
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON ACADEMI, PRES DU COLLEGE VINCENT LE LEADER, Lot 181, Ilot 102

Dirigeant(s) : M DIOP MAMADOU BAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06428 du 19/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32162/GTCA/RC/2022 du 19/07/2022

